

Restez vigilants ce printemps même en confinement

Nous vous rappelons quelques conseils de prévention des incendies applicables même en période de COVID-19 :

- **Le BBQ** : Le barbecue au propane ou au gaz naturel est un appareil sécuritaire, mais il comporte des risques de blessures, d'explosion et d'incendie. Pour en savoir plus sur son utilisation, son entretien et son entreposage, consultez :
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/barbecue.html>
- **L'huile et les graisses de cuisson** : Nous ne le dirons jamais assez, en cuisine, il est primordial de garder un œil attentif sur ce que nous faisons chauffer, particulièrement lors de l'utilisation d'huiles ou de graisses. Pour en savoir plus :
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/huile-graisse-cuisson.html>
- **Les feux dans les terreaux et les végétaux** : Nous notons une tendance à la hausse des incendies ayant comme source de chaleur des articles de fumeur que nous avons négligemment jetés dans des contenants destinés aux végétaux ou dans des zones de végétation. Suivez ces conseils pour éviter les incendies :
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/terreaux-vegetaux.html>
- **Le déménagement** : Une liste de judicieux conseils en matière de prévention et de sécurité incendie est mise à votre disposition afin d'assurer votre protection et votre bien-être. Pour en savoir plus :
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/demenagement-prevention.html>
- **Le monoxyde de carbone** : Le monoxyde de carbone est un gaz imperceptible par l'humain et potentiellement mortel. Afin de savoir quels comportements sécuritaires adopter pour éviter une intoxication, consultez :
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/monoxyde-carbone.html>
- **L'électricité** : Vous faites du télétravail et avez ajouté du matériel informatique à votre équipement personnel ? Ne surchargez pas vos prises électriques ou vos barres de tension. Pour d'autres conseils, consultez :
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/dangers-electricite.html>